

L'Institut d'études sur la Justice met la Justice en ligne

Lancement du site www.justice-en-ligne.be

L'Institut d'études sur la Justice, soutenu par la *Fondation Bernheim*, vient de créer un site de discussion entre les citoyens et les meilleurs professionnels du droit : dirigé par Christine Matray, conseiller à la Cour de cassation, et Pierre Vandernoot, conseiller d'État, www.justice-en-ligne.be a pour principal objet d'organiser ce dialogue, en ce compris sur les malentendus qui naissent dans l'opinion publique sur le phénomène juridictionnel. Il prend en compte également ce qu'il peut y avoir de légitime dans les critiques qui s'expriment.

Critiquée et parfois critiquable, souvent incomprise, la Justice mérite en effet une meilleure information. Elle appelle la controverse, elle suscite la discussion, comme l'actualité quasi quotidienne le confirme. Ce ne sont pas les événements des dernières semaines qui contrediront le propos !

Le site, accessible gratuitement, est organisé principalement autour de deux pages :

- la première propose à la discussion quelques *articles* brefs, écrits dans un langage accessible, sur les questions et les enjeux qui entourent la Justice; chacun est invité à y réagir et le débat peut ainsi se poursuivre ;
- la seconde invite les citoyens à proposer eux-mêmes des thèmes de discussions, à partir de l'actualité ou des faits divers; il ne s'agit bien entendu pas d'un lieu de consultation juridique mais ces *sollicitations* conduisent également les spécialistes du droit à donner leur point de vue, toujours dans un vocabulaire destiné au grand public.

Tout ceci est éclairé par un lexique, qui réunit des *fiches explicatives* de certains thèmes abordés et des principales institutions judiciaires : plus rien ne vous échappera sur la Cour de cassation, l'indépendance, le ministère public, la Cour constitutionnelle, le Conseil d'État, etc. Toujours dans une perspective de vulgarisation, dans le meilleur sens du terme !

Les pages habituelles de présentation des *rédacteurs* habituels ou occasionnels du site complètent le site, ainsi que ceux qui, sociologues, philosophes, psychologues, journalistes, etc., permettent d'*accompagner* le projet et de sortir des tours d'ivoire qui décorent parfois nos palais de Justice.

Tout cela est conçu de manière particulièrement conviviale.

On l'aura compris : le projet se situe clairement dans la perspective du développement d'une citoyenneté responsable sur les questions de la Justice et du droit.

Les journalistes aussi devraient trouver leur profit à mieux connaître, grâce à www.justice-en-ligne.be, les institutions judiciaires et leur environnement et à prendre connaissance des débats que suscitent en son sein les légitimes interventions citoyennes.